



Diplôme Universitaire (DU)

AVIS :

- Validation du Conseil de composante / 9 mai 2023 : favorable à l'unanimité
- Avis SCFC / 2 mai 2023 : favorable
- Avis Vice-Présidence / 2 mai 2023 : favorable

Composante porteuse : Institut de Psychologie

Intitulé du diplôme : DU Bilan psychologique (DUBpsy)

Co-Responsables pédagogiques : Magali Ravit (Pr) et François-David Camps (Pr)

RAF : Béatrice Mézière

Date prévisionnelle d'ouverture : janvier 2024

Circuit de validation :

- Passage en conseil de composante : 9 mai
- Visa SCFC / DAF / Vice-présidents : avril
- Passage CFVU : 26 mai

1. Contexte / genèse du projet / Opportunités :

L'évaluation clinique et la démarche diagnostique, nommées également Bilan Psychologique, sont des investigations exploratoires incontournables fortement sollicitées par les partenaires et institutions où exercent les psychologues (milieu hospitalier, scolaire, judiciaire, expertise, médico-social et médico-éducatif, cabinet libéral, orientation). Selon les âges de la vie, selon les pratiques et contextes de la rencontre, l'évaluation clinique de la personnalité dans sa globalité, correspond à la mise en place d'une méthode d'observation fine et adaptée pour saisir la singularité de la problématique psychique. Il ne s'agit pas tant de dresser l'inventaire des caractéristiques de la personnalité que de pouvoir en saisir les enjeux internes pour poser des indications en termes d'orientation et/ou de prise en charge thérapeutique.

Ce Diplôme Universitaire, proposé sur une année de formation, aborde de manière précise et approfondie la démarche et les enjeux de l'évaluation clinique, ses différentes étapes ainsi que les outils et techniques qui organisent le bilan psychologique selon la variété des contextes de la pratique. Il s'agit donc d'appréhender la dynamique de l'évaluation clinique dans toute sa complexité tout autant que d'envisager les outils de référence dans la démarche d'évaluation qualitative de la personnalité et du diagnostic psychologique.

2. Positionnement du DU dans l'offre Lyon 2 :

Au sein de l'établissement, l'Institut de psychologie, et plus particulièrement le département FSP (Formation en Situation Professionnelle), sont les seuls porteurs de formations continues en psychologie. Ce DU est complémentaire aux autres DU proposés au sein du département, sans recouvrement. En effet, aucun autre DU ne forme de manière spécifique aux enjeux d'évaluation et de diagnostic : le Bilan Psychologique. Au sein de l'offre de formation proposée par le département FSP, ce projet de DU correspond à un redéploiement d'activité de formations continues courtes (catalogue et sur-mesure) vers une formation diplômante. Ce souhait de redéploiement se fonde sur la forte attractivité de ces formations courtes: 15 formations courtes sur la période représentative 2017-2019 représentant, à elles seules, plus de 15% du nombre de stagiaires des formations catalogue. Il se fonde également sur le besoin exprimé par leurs stagiaires d'une formation approfondie et diplômante.

La création du DU permet également un rassemblement et une coordination des intervenant.es expert.es de ces méthodes et outils au sein d'une équipe pédagogique, ce qui est susceptible de consolider l'investissement de ceux-ci et celles-ci en formation continue.

Ce DU bénéficie donc déjà d'un réseau important de psychologues de terrain formé.es (également chargé.es de cours au sein de l'Institut) et d'enseignant.es-chercheur.es continuant de développer leurs recherches à ce sujet et jouissant d'une reconnaissance nationale et internationale dans le domaine de l'évaluation clinique de la personnalité.

3. Plus-value de ce diplôme :

Établissement	Intitulé de la formation	Niveau	Public / profil	Modalités	Tarif horaire
Université Paris Cité	DU de Psychologie Projective	Master ou DESS de psychologie	Professionnels (Psychologues)	108h pour l'année fondamentale et 108h pour l'année de spécialisation (toute la formation est en distanciel)	·Individuel : 10.5 euros ·Jeunes diplômé.es et chômeurs.euses: 8.3 euros ·Pas de tarif PEC entreprise
Université de Tours	DU techniques projectives	Master ou DESS de Psychologie	Professionnels (Psychologues)	9 sessions de 12h + une session d'examen de 8h = 108h (toute la formation est en présentiel)	·Individuel : 14.8 euros ·PEC Entreprise: 22.2 euros

Le DU proposé est le seul à proposer à la fois des enseignements **en présence et à distance**.

Le DU est le seul à proposer des outils d'évaluation du fonctionnement psychique et psychopathologique variés (AT9, WAIS, WISC, etc.). Les autres DU proposent des formations généralistes. Le DU proposé par Lyon 2 assure une formation spécifique en fonction des champs d'intervention des participants (champ médico-social, périnatal, juridique...). La formation est ainsi "au plus près" des besoins des participants et des terrains institutionnels. Par ailleurs, ce DU est susceptible d'intéresser des professionnels venant de Suisse puisque la formation initiale universitaire à Genève et Lausanne n'est pas ancrée sur la méthodologie telle que proposée, mais aussi du Sud de la France.

4. Public cible pour l'entrée en formation :

Profils cibles > Psychologues en activités (en tarifs individuels ou entreprise), jeunes diplômés de Master de Psychologie.

Secteurs et bassin de recrutement : Région Auvergne Rhône Alpes, Région Bourgogne Franche Comté, Région PACA, Suisse

Critères de sélection : filières de formation, pré-requis, expérience, niveau de diplôme...
Master 2 de Psychologie, DESS de Psychologie Clinique, DEA de Psychologie Clinique, doctorat de médecine.

5. Vivier de candidats :

Trente stagiaires sont visés par promotion.

De manière spécifique, la communication et promotion du DU interviendra lors de l'ensemble des manifestations scientifiques organisées par ou auxquelles participent des membres du CRPPC (Laboratoire lié au DU) et du Département de Psychologie Clinique de l'Institut de Psychologie de l'Université Lyon 2. Ces manifestations rassemblent à la fois des étudiant.es de la psychologie clinique en voie de professionnalisation (n = 160 diplômé.es de master2 / an à Lyon2 + n = 45 dans le parcours enfant et adolescent à l'Icly) et des psychologues en exercice.

De manière globale, le DU fera partie des campagnes de communication menées par le Département FSP et le Service Commun de Formation Continue quant à l'offre de formation continue proposée (catalogue numérique et en ligne ; annonces dans la presse spécialisées ; newsletter du département; distribution de flyers...).

6. Profil de sortie post DU :

NOM du DU : DU Bilan psychologique	
Compétence 1 :	Méthodologie des tests projectifs auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes : savoir choisir les tests pour croiser les épreuves.
Compétence 2 :	Conduire et réaliser le protocole de passation de tests, interpréter les protocoles
Compétence 3 :	Rédiger les comptes-rendus à destination des demandeurs
Compétence 4 :	Proposer les indications thérapeutiques
Compétence 5 :	Poser des indications diagnostiques de fonctionnements psychiques ou psychopathologiques

Niveau de sortie du DU :

Niveau 7 + (post Master)

7. Mots-clés de la certification : Bilan psychologique, W.A.I.S. IV, W.I.S.C. V, Rorschach, T.A.T., C.A.T., Patte Noire, A.T.9, D10 Malette Projective Première Enfance (M.P.P.E.), Brunet-Lézine, épreuves graphiques

8. Laboratoires concernés en lien avec le DU :

Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique (CRPPC), Université Lumière Lyon2

9. Partenariat envisagé ? : / pas de partenariat

10. Ingénierie de Formation / organisation du parcours :

Objectifs de la formation :

Ce diplôme, dispensé par des praticiens et enseignants-chercheurs spécialistes du bilan psychologique, apporte aux professionnels, psychologues, une formation solide et qualifiante dans le domaine de l'évaluation qualitative de la personnalité. Elle permet à la fois de développer et de consolider des compétences liées aux outils d'évaluation mais aussi d'asseoir des connaissances actualisées sur la diversité des processus psychiques qui organisent les modalités du fonctionnement psychique. Dans cette perspective, la question du diagnostic est interrogée dans la diversité des situations cliniques rencontrées.

La formation permettra aux praticiens d'acquérir des compétences et/ou de renouer avec la démarche d'évaluation qualitative :

- Acquérir la connaissance des différents outils d'évaluation : W.A.I.S. IV, W.I.S.C. V, Rorschach, T.A.T., C.A.T., Patte Noire, A.T.9, D10 Malette Projective Première Enfance (M.P.P.E.), Brunet-Lézine, épreuves graphiques.
- Coter, analyser et interpréter les protocoles.
- Diagnostiquer la pertinence et l'utilisation d'un test vis-à-vis du public envisagé (enfants, adolescents, adultes).
- Conduire et réaliser des bilans psychologiques complets pour tous les âges de la vie et dans toutes les situations (cabinet, hôpitaux, scolaire, expertise judiciaire, etc.).
- Repérer les différentes formes de souffrances et expressions pathologiques (névrose, psychose, état limite, dépression, autisme, psychopathie, etc.).
- Élaborer un diagnostic clinique psychologique.
- Rendre compte de l'évaluation psychologique en fonction de la demande initiale et des destinataires : restitution orale, rédaction des comptes rendus selon les différents destinataires.
- Prise en compte des dimensions éthiques, déontologique et légales de l'évaluation (et notamment en termes de comptes rendus).
- Formuler des propositions (orientation, soin, accompagnement...) en fonction du champ d'intervention.

La formation proposée (114h) s'organise autour de 4 formats pédagogiques :

1) 4 modules théoriques fondamentaux (tous obligatoires - 44h) :

- Processus psychiques et évaluation psycho-dynamique (14h)
- Rorschach et TAT comme épreuves de référence (14h)
- Les épreuves d'évaluation cognitive et développementale (Wais, Wisc, Wppi, Brunet-Lézine) (8h)
- Les épreuves graphiques (AT9, D10, dessin) (8h)

2) 1 module pratique et technique (au choix parmi 2 proposés – 45h) permettant d'articuler les bases théoriques et pratiques de la passation des épreuves projectives et de la dynamique d'évaluation. Ces enseignements sont construits sous forme de séminaires centrés sur la présentation de cas, la cotation, l'analyse, la synthèse des données et la restitution :

- Psychologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (45h)
- Psychologie et psychopathologie de l'adulte (45h)

3) 3 modules thématiques (au choix parmi 6 proposés – 18h), centrés sur des cliniques spécifiques du champ de l'évaluation. Ces modules permettent d'appréhender la variété des dispositifs d'évaluation clinique selon différents champs :

- Périnatalité (6h)
- Handicap (6h)
- Médico-légal (6h)
- Somatique (6h)
- Vieillesse (6h)
- Protection de l'enfance (6h)

4) 1 module Conférence et soutenances (7h) : La formation se clôturera par une conférence (4h) suivie des soutenances individuelles, présentées devant un jury et un groupe de stagiaires, et donc conçues comme un temps évaluatif et formatif (3h).

Les enseignements proposés (114 heures) sont construits à partir de différents dispositifs pédagogiques :

Programme de formation : *Fichier 2 annexe*

Récapitulatif des heures du parcours de formation :

Volume d'heures de cours étudiants	114
Volume projets tutorés étudiants	0
Total des heures du parcours pour l'étudiant	114

Calendrier de formation / rythme : *Fichier 3 annexe*

Rythme et volume d'heure / semaine : Une fois par mois les vendredis et samedis (6h à 8h / jour)

Lieux de formation : Campus BDR pour le présentiel (environ 60% de la formation, le reste étant assuré en distanciel).

Existe-t-il des parcours à l'intérieur de ce dispositif :

2 Parcours	Nombre de modules	Module théorique	Module pratique et technique	Module thématique	Module Conférence et soutenances	Volume horaire
Parcours complet	9 modules	4 modules théoriques obligatoires (44h)	1 module au choix parmi 2 (45h)	3 modules au choix parmi 6 (18h)	1 module obligatoire (7h)	114 h
Module seul	1 module			1 module au choix parmi 6 (6h)		6h

Les modules thématiques seront proposés sous forme de formation certifiante dès l'ouverture du DU (les compétences pré-requises seront évaluées par les responsables pédagogiques). Une démarche de micro-certification au registre spécifique pourra être envisagée en 2025.

Dispositif de suivi des étudiants (heures rémunérées pour les enseignants pour les suivis) : /

Autres modalités pédagogiques particulières :

Le module théorique sera dispensé en distanciel (44h).

11. Équipe pédagogique :

Équipe Pédagogique LYON 2 :

L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires et de professionnels tous docteurs en psychologie et psychopathologie clinique (à l'exception d'une personne) ayant une pratique clinique et une formation théorique de haut niveau. Les membres de l'équipe pédagogique participent aux différents congrès, colloques et journées de recherche des Sociétés savantes connexes à la clinique de l'évaluation. Les connaissances transmises suivent donc l'actualité des débats scientifiques (nationaux et internationaux).

Nom et Prénom	Grade/ CNU Ou fonction si partenaire	Composante ou organisme externe de rattachement
Sonia Benzema	psychologue clinicienne, docteure en psychopathologie et psychologie clinique, chargée d'enseignement	Institut de psychologie, Université Lyon2
Brigitte Blanquet	professeur en psychopathologie et psychologie clinique	Université Catholique de Lyon
Paul Béraud	psychologue clinicien, docteur en psychopathologie et psychologie clinique, chargé d'enseignement	Institut de psychologie, Université Lyon2
François-David Camps	professeur en psychopathologie et psychologie clinique	Institut de psychologie, Université Lyon2
Anne-Lyse Demarchi	psychologue clinicienne, chargée d'enseignement	Institut de psychologie, Université Lyon2
Mathilde Dublineau	psychologue clinicienne, docteure en psychopathologie et psychologie clinique, chargée d'enseignement	Institut de psychologie, Université Lyon2
Anna Rita Galiano	maître de conférences HDR en psychologie du handicap	Institut de psychologie, Université Lyon2
Frédéric Guinard	psychologue clinicien, docteur en psychopathologie et psychologie clinique, chargé d'enseignement	Institut de psychologie, Université Lyon2

Anna Kata-Christophe	docteure en psychopathologie et psychologie clinique, chargée d'enseignement	Institut de psychologie, Université Lyon2
Marie-Thérèse Morat	psychologue clinicienne, docteure en psychopathologie et psychologie clinique, chargée d'enseignement	Institut de psychologie, Université Lyon2
Céline Racin	maîtresse de conférences en psychologie clinique et psychopathologie	Institut de psychologie, Université Lyon2
Magali Ravit	professeur en psychopathologie et psychologie clinique	Institut de psychologie, Université Lyon2
Barbara Smaniotto	maître de conférences HDR en psychopathologie et psychologie clinique	Institut de psychologie, Université Lyon2

Équipe Pédagogique Partenaire : /

Proportion d'heures assurées par des enseignants chercheurs (Lyon 2 et autres universités) : 54% (62/114)

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 52% (/114)

12. Animation du diplôme / scolarité :

Gestionnaire de scolarité Lyon 2 : Jean-Noel Mabiala

Quotité de travail ?: 20%

Personnel permanent ou recrutement à prévoir ? vacances ? dispositif prévu ?

La concrétisation de ce projet de DU augmente l'offre de formation proposée par le département FSP mais pas le nombre de DU ouverts simultanément. En effet, un système de roulement entre DU est prévu par le département pour que pas plus de 5 DU ne soient ouverts la même année, afin de ne pas augmenter la charge administrative (ex. pour 2024, le DUAPG n'ouvrirait pas si les 5 autres sont susceptibles d'ouvrir). La concrétisation de ce projet intervient également de manière concomitante à la création d'un poste de responsable administratif de la formation continue à l'Institut de psychologie, renforçant les ressources humaines globales du département.

Ingénieur pédagogique : /

PAST : Julien Payet

Autres : gestion financière assurée en coordination avec la gestion de scolarité (04/23: poste permanent à pourvoir - quotité de travail dévolue aux DU : 30% - remplacement assuré par une gestionnaire de l'équipe volante jusqu'au recrutement).

Équipe partenaire : /

Recherche de stage ? Non concerné (pas de stage dans le DU).

terrain ? Trouvé par les étudiants qui s'en occupe en amont ? qui assure le suivi ? qui réalise les évaluations ? Non concerné.

Conseil de perfectionnement :

Membres : Représentants de l'équipe pédagogique : responsables Pédagogiques, Enseignants Chercheurs, intervenants extérieurs, représentants des entreprises, représentants des stagiaires FC

Modalités d'organisation : en présentiel sur convocation des responsables pédagogiques

Fréquence des rencontres : une fois par an

13. Budget prévisionnel : Annexe : Fichier 4 > matrice financière

Tarif	Type de dispositif	Volume horaire	Tarif de la formation	Nombre inscrits Prévisionnels	Tarif horaire	Description du tarif
TARIF 1 - parcours complet : 9 modules ·4 Modules théoriques (obligatoires - 44h): Processus psychiques et évaluation psycho-dynamique (14h), Rorschach et TAT comme épreuves de référence (14h), Les épreuves d'évaluation cognitive et développementale (Wais, Wisc, Wppsi, Brunet-Lézine) (8h), Les épreuves graphiques (AT9, D10, dessin) (8h) ·1 Module pratique et technique (1 au choix parmi 2 - 45h): Psychologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (45h), Psychologie et psychopathologie de l'adulte (45h) ·3 modules thématiques (3 au choix parmi 6 -18h): Périnatalité (6h), Handicap (6h), Médico-légal (6h), Somatique (6h), Vieillesse (6h), Protection de l'enfance (6h) ·1 module Conférence et soutenance (7h)	Formation continue	114	1 120 €	24	10 €	individuel
TARIF 2 - parcours complet 9 modules	Formation continue	114	2 800 €	1	25 €	entreprise
TARIF 3 - 1 module thématique parmi les 6 proposés: Périnatalité (6h) ou Handicap (6h) ou Médico-légal (6h) ou Somatique (6h) ou Vieillesse (6h) ou Protection de l'enfance (6h)	Formation continue	6	162 €		27 €	individuel
TARIF 4 - 1 module thématique parmi les 6 proposés	Formation continue	6	222 €		37 €	entreprise

14. Modalités d'évaluation / Évaluations des compétences (si enregistrement au RS ou RNCP) :

La validation du DU s'effectue sur présentation d'un mémoire écrit (de 30 pages maximum) et de sa soutenance. Ce mémoire présente une étude complète de cas à partir des outils d'évaluation étudiés durant la formation (présentation du contexte de la rencontre, présentation et notation des outils, analyse du cas clinique, restitution). L'oral s'effectue sous la forme d'une soutenance groupale du cas présenté.

15. Modalités d'évaluation / Évaluations des compétences (si enregistrement au RS ou RNCP) :

La validation du DU s'effectue sur présentation d'un mémoire écrit de 30 pages maximum) et de sa soutenance. Ce mémoire présente une étude complète de cas à partir des outils d'évaluation étudiés durant la formation (présentation du contexte de la rencontre, présentation et notation des outils, analyse du cas clinique, restitution). L'oral individuel (30mn) s'effectue sous la forme d'une soutenance groupale du cas présenté (session de formation de 3h lors de laquelle ont lieu 6 soutenances).

Modalités de contrôle des connaissances du parcours de formation :

La compensation peut-elle s'appliquer au diplôme ? NON

Des conditions d'assiduité s'appliquent-elles ? NON

Quel type de parchemin est délivré :

Parchemin de DU

Qualité des membres du jury et composition :

FONCTION ou QUALITE	Prénom NOM
Professeure des Universités	Magali RAVIT
Professeur des Universités	François-David CAMPS
Maîtresse de Conférences-HDR	Barbara SMANIOTTO
Maîtresse de Conférences	Céline RACIN

Évaluation des enseignements / amélioration continue :

Un questionnaire sera adressé à l'ensemble des participants à la fin de la formation pour évaluer la pertinence et l'intérêt de la formation, du contenu des enseignements, la pédagogie proposée et l'organisation du DU.

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Les compétences attestées sont celles maîtrisées en fin de parcours de formation ; La certification (DU) atteste que le candidat est capable de :</i>		REFERENTIEL D’EVALUATION du diplôme <i>définit les critères et les modalités d’évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D’ÉVALUATION	CRITÈRES D’ÉVALUATION
Compétence maîtrisée en fin de formation Poser des indications diagnostiques de fonctionnements psychiques ou psychopathologiques	C1 Être capable de repérer les différentes formes d’organisation de la personnalité chez l’enfant, l’adolescent ou l’adulte	<i>Études de cas</i>	<i>Études de cas</i>
	C2 Être capable de repérer les différentes formes psychopathologiques chez l’enfant, l’adolescent ou l’adulte		
	C3 Être capable de formuler un diagnostic différentiel psychologique et/ou psychopathologique		
	C4 Être capable de repérer les différentes les expressions des organisations psychiques et/psychopathologiques aux tests		
	C5		
	C6		
Compétence maîtrisée en fin de formation Diagnostiquer la pertinence et l’utilisation d’un test projectif auprès d’enfants, d’adolescents ou d’adultes	C7 Être capable de mettre en place une situation d’évaluation psychologique	<i>Études de cas</i>	<i>Études de cas</i>
	C8 Être capable de construire une procédure d’évaluation psychologique		
	C9 Être capable de de distinguer les champs d’évaluation des différents tests		
	C10		
	C11		
Compétence maîtrisée en fin de formation	C12 Être capable de réaliser une analyse psychopathologique	<i>Études de cas</i>	<i>Études de cas</i>

<p>Conduire et réaliser les prestations de tests, interpréter les protocoles</p>	C13 Être capable de d'utiliser les connaissances acquises dans la littérature scientifique en psychologie projective et de réactualiser ces connaissances dans ce domaine		
	C14 Être capable d'utiliser des tests de façon pertinente dans le cadre de bilans psychologiques		
	C15		
	C16		
<p>Compétence maîtrisée en fin de formation</p> <p>Rédiger les comptes-rendus</p>	C17 Être capable de rédiger des comptes rendus compréhensibles pour les partenaires institutionnels et les usagers.	<i>Études de cas</i>	<i>Études de cas</i>
	C18 Être capable de mener une réflexion éthique et déontologique sur la pratique du bilan psychologique et l'impact du compte rendu		
	C19		
	C20		
	C21		
<p>Compétence maîtrisée en fin de formation</p> <p>Proposer les indications thérapeutique</p>	C22 Être capable de proposer des recommandations thérapeutiques adaptées.		<i>Études de cas</i>
	C23		
	C24		
	C25		
	C26		



CREATION D'UN DIPLOME : LICENCE PROFESSIONNELLE

Attention : Avertissement au rédacteur

Votre formation pourra être enregistrée au RNCP ou Répertoire spécifique pour être visible (sur France Compétence) et pour bénéficier de financement tel que le CPF. Cf loi sur la formation professionnelle de 2018. 2 cas de figure se présentent et sont à prendre en compte, qui auront un impact sur **l'intitulé de votre diplôme et les éléments à fournir dans le dossier. Nous vous invitons à y réfléchir en amont, dès la création de votre diplôme. Voici les éléments :**

1. Votre DU **prépare à un métier reconnu ou émergent (pouvant regrouper plusieurs types d'emplois)**, alors votre diplôme est une certification professionnelle qui sera enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour 5 ans. Elle devra permettre « une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles ». A la fin de ce parcours, les étudiants ou stagiaires de la formation continue seront en mesure de s'insérer dans un métier ou emploi précis et vous serez en mesure, après 2 promotions, de le prouver par des enquêtes d'insertion professionnelle dans le métier visé.

Le titre de votre diplôme sera donc un nom de métier

RNCP : DU Assistant juridique, DU médiateur social, DU coach sportif

Des pièces justificatives à joindre :

- *Référentiel d'activité/ compétences et évaluation*
- *Procès-verbal des sessions de délivrance de la certification*
- *Livret 2 VAE*
- *Enquêtes insertion sur 2 promotions*
- *Modalité de Validation de la certification*
- *Parchemin*
- *Document concernant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et mise en place de procédures de contrôle (qualité du processus)*

2. Votre DU **prépare à une spécialité ou grande compétence complémentaire que des professionnels (exerçant déjà différents métiers/ emplois) viennent chercher en complément. Alors votre DU sera enregistrable au Répertoire Spécifique pour 2 à 5 ans.** Dans ce cas, il ne sera pas nécessaire de prouver l'insertion sur une cohorte de 2 promotions mais de démontrer les besoins en compétences du secteur professionnel et du marché (opportunité d'une telle certification et valeur d'usage) : *une réglementation juridique qui impose de nouvelles pratiques, des normes et directives ministérielles, des changements de pratiques dans les métiers nécessitant un accompagnement et spécialisation sur cette compétence précise, nouveaux besoins socio-économiques etc...*

Le titre de votre diplôme sera alors une « grande compétence » ou spécialité

RS : DU Mettre en œuvre une médiation en situation conflictuelle, DU Animer une réunion participative en concertation

Des pièces justificatives à joindre :

- *Des documents concernant opportunité et la valeur d'usage de la certification (note d'opportunité, références : études, diagnostics, publications démontrant le besoin en compétences sur le marché..., courriers de Commissions paritaires nationale de l'emploi (CPNE) de branches professionnelles, de fédérations d'employeurs, de ministères ou de services déconcentrés de l'Etat, de collectivités locales, témoignages d'entreprises...)*
- *Référentiel de compétence et d'évaluation*
- *Document concernant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle.*
- *Le parchemin*